

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: Type RP™
Lingette de nettoyage électrique Rapid
Power**

Numéros d'identification de produit: RP-1, RP-1L
RP- XXX (où XXX est le code du colis.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Nettoyant / dégraissant utilitaire

Liste des conseils contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation
11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 USA
Tél: 1-651-430-2270
Courriel: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

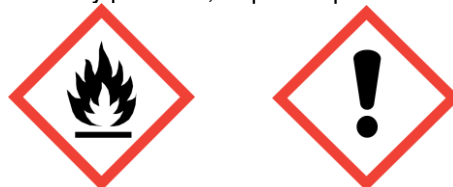
2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

| | |
|------------------------|------|
| Flam Liq 2 | H225 |
| Irritation cutanée . 2 | H315 |
| STOT SE 3 | H336 |

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: 2-méthylpentane, naphta à point d'ébullition bas, 1-méthoxypropane-2-ol



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

| | |
|------|---|
| H225 | Liquide et vapeur extrêmement inflammables |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H336 | Peut causer de la somnolence ou des étourdissements |

Conseils de prudence:

| | |
|--------------------|---|
| P210 | Tenir à l'écart des étincelles, des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. |
| P261 | Évitez de respirer les vapeurs. |
| P264 | Se laver soigneusement les mains après la manipulation. |
| P271 | Utiliser dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Portez des gants de protection. |
| P303 + P361 + P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. |
| P332 + P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |
| P304 + P340 | EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P312 | Appelez un médecin en cas de malaise. |
| P370 + P378 | En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. |
| P403 + P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme. |
| P501 | Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales. |

Remarques:

La classification par aspiration n'est pas appliquée en raison de la forme physique du produit.

2.3 Autres dangers:

Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

| <u>Composant</u> | <u>N ° CAS</u> | <u>No CE</u> | <u>Wt. %</u> |
|---------------------------------|----------------|--------------|--------------|
| 2-méthylpentane | 107-83-5 | 203-523-4 | 40 à 60% |
| Naphta à point d'ébullition bas | 64742-89-8 | 265-192-2 | 40 à 60% |
| 1-méthoxypropane-2-ol | 107-98-2 | 203-539-1 | <10% |

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire: Si une irritation des yeux due à une exposition aux vapeurs se développe, aller à l'air frais. Rincer les yeux à l'eau claire. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. En cas de contact direct avec les yeux, rincer à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.

Inhalation (respiration): Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Si la respiration est difficile, fournissez de l'oxygène. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Cherchez une attention médicale immédiate.

Ingestion (avaler): Ne pas faire vomir et ne rien faire avaler sauf indication contraire émanant du personnel médical. Obtenez des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, brouillard d'eau, poudre extinctrice ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition et sous-produits dangereux:

La combustion génère du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone .

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un appareil respiratoire autonome à pression positive ou à la demande de pression. Le contenant scellé peut augmenter la pression lorsqu'il est exposé à une chaleur élevée. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Pour un déversement dans un espace confiné, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs. Pour les secouristes: utiliser une protection respiratoire: demi-masque ou masque complet avec filtre (s) pour vapeurs organiques en cas de déversement dans un espace confiné. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des éclaboussures ou un contact avec les yeux sont possibles. Pour les petits déversements: des vêtements de travail antistatiques normaux sont généralement adéquats .

6.2 Précautions environnementales:

Évitez le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Recueillir la serviette et absorber tout excès de matériau avec du sable ou des absorbants.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Évitez de respirer les vapeurs ou les aérosols. Évitez tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Bien se laver après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Gardez le contenant bien fermé. Garder son calme. Stocker à l'écart des acides et des agents oxydants.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition et recommandations:****2-méthylpentane (107-83-5)**

| Pays / Source | Limite d'exposition à long terme - 8 heures TWA | Limite d'exposition à court terme - 15 minutes |
|---|---|--|
| États-Unis, ACGIH TWA * | 500 ppm | 1 000 ppm |
| États-Unis, OSHA PEL | 500 ppm | 1 000 ppm |
| États-Unis, NIOSH | 100 ppm / 1800 mg / m ³ | - |
| Alberta, OEL | 500 ppm / 1760 mg / m ³ | 1 000 ppm / 3 500 mg / m ³ |
| Naphta à point d'ébullition bas (64742-89-8) | | |

Pas d'information disponible

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

| | | |
|---------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| États-Unis, ACGIH TWA * | 50 ppm | 100 ppm |
| Alberta, OEL | 100 ppm / 369 mg / m ³ | 150 ppm / 553 mg / m ³ |
| Colombie-Britannique, OEL | 50 ppm | 75 ppm |
| Ontario, OEL | 50 ppm | 100 ppm |
| Québec, OEL | 100 ppm / 369 mg / m ³ | 150 ppm / 553 mg / m ³ |
| Saskatchewan, OEL | 100 ppm | 150 ppm |

* Le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard sont tous basés sur les TLV ACGIH actuelles. La Colombie-Britannique est basée sur le TLV ACGIH actuel, sauf indication contraire. Le Nouveau-Brunswick est basé sur une ancienne version ACGIH. Le Nunavet et les Territoires du Nord-Ouest sont fortement basés sur les TLV ACGIH actuelles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Une ventilation normale est adéquate. Si l'exposition dépasse les limites recommandées, une protection respiratoire est recommandée. Utilisez un respirateur ou un masque à gaz avec des cartouches pour vapeurs organiques (approuvé par NIOSH) ou utilisez un équipement à adduction d'air.

Gants de protection:

En cas de contact répété ou prolongé avec la peau, l'utilisation de gants imperméables est recommandée pour éviter le dessèchement et une éventuelle irritation.

Matériel suggéré: Caoutchouc nitrile
Pour un contact de courte durée (<15 minutes), les éclaboussures utilisent 0,2
Épaisseur suggérée: mm. Pour une utilisation à contact total 0,4 mm

Le temps de passage exact n'a pas été déterminé. Les directives sont basées sur une chimie / un matériau similaire. Le temps de port maximal doit être déterminé sur la base de 50% du temps de pénétration déterminé par l'EN 374 partie III.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipements de protection:

Il est suggéré qu'une source d'eau propre soit disponible dans la zone de travail pour rincer les yeux et la peau. Des vêtements imperméables doivent être portés au besoin.



9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| Apparence: | Liquide clair et incolore; odeur douce. |
| Seuil d'odeur: | Indisponible |
| pH: | Ne s'applique pas |
| Point de congélation: | Indisponible |
| Point d'ébullition: | 144 ° F / 62 ° C (initial) |
| Point de rupture: | 19 ° F / -7 ° C (TCC) |
| Taux d'évaporation: | > 2 (acétate de n-butyle = 1) |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable aux liquides |
| Limites d'inflammabilité: | LIE: 1,2% |
| La pression de vapeur: | Indisponible |
| Densité de vapeur (Air = 1): | > 1 (Air = 1) |
| Poids spécifique (H₂O = 1): | 0,72 |
| Solubilité dans l'eau: | Indisponible |

| | |
|---|--------------|
| Coefficient de distribution eau / huile: | Indisponible |
| La température d'auto-inflammation: | Indisponible |
| Température de décomposition: | Indisponible |
| Viscosité: | Indisponible |

9.2 Autres informations

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Volatiles (% en poids): | 100% |
| Contenu en COV: | 720 g / l |

10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité:**

Voir les autres titres de la section 10.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez la chaleur, les flammes et les étincelles.

10.5 Matières incompatibles:

Agents oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques:****Toxicité aiguë****Contact oculaire:**

Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation des yeux. Cette irritation est minime et devrait être transitoire.

Contact avec la peau:

Une exposition cutanée prolongée ou répétée peut éliminer les huiles, provoquant des rougeurs, un dessèchement et des gerçures. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux. Ce n'est pas un sensibilisant.

Inhalation (respiration):

Les vapeurs de solvants concentrés peuvent provoquer une irritation du nez et de la gorge. Une exposition prolongée à des concentrations de vapeur excessivement élevées peut entraîner une dépression du système nerveux central (p. Ex. Somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

Ingestion:

L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, une dépression du système nerveux (par exemple, somnolence, étourdissements, perte de coordination et fatigue).

Toxicité pour les animaux:

| | |
|---------------------------------|--|
| 2-méthylpentane | Pas de données disponibles |
| Naphta à point d'ébullition bas | DL ₅₀ (oral rat) > 5000 mg / kg |
| | DL ₅₀ (dermique lapin) > 2000 mg / kg |
| | Lapin 4 h. exposition: Irritant pour la peau, irritant pour les yeux |

1-méthoxypropane-2-ol DL₅₀ (oral rat) 6100 mg / kg
 DL₅₀ (peau de lapin) 13000 mg / kg
 CL₅₀ (rat inhI) > 6 mg / l

Exposition chronique:

Toxicité pour la reproduction: Pas de données disponibles.

Mutagénicité: Pas de données disponibles

Tératogénicité: Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Aucune donnée de point final.

Produits toxicologiquement synergiques: Indisponible.

Statut cancérigène:

CIRC Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérigène ou cancérogène potentiel par le CIRC.

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérigène ou cancérogène potentiel par l'OSHA.

NTP Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérogène connu ou anticipé par le NTP.

12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité:

Toxicité aquatique: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2-méthylpentane Pas de données disponibles

Naphta à point d'ébullition bas 96 h CL₅₀ Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 8,2 mg / l
 48 h CE₅₀ Daphnia magna (puce d'eau) 4,5 mg / l

96 h CE₅₀ Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte) 3,7 mg / l
 96 h CL₅₀ Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) 20,800 mg / l

1-méthoxypropane-2-ol
 48 h CL₅₀ Daphnia magna (puce d'eau) 23300 mg / l
 7 jr CE₅₀ Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) > 1000 mg / l

12.2 Persistance et dégradabilité: Devrait être biodégradable

Naphta à point d'ébullition bas 77% biodégradable, durée d'exposition 28 j, méthode: OCDE 301E

1-méthoxypropane-2-ol 96% biodégradable, durée d'exposition 28 j, méthode: OCDE 301E

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'information disponible

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'information disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets néfastes: Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

| | |
|--|---|
| Transport terrestre domestique du US DOT: | Non réglementé (voir la disposition spéciale 47). |
| Numéro UN: | 3175 |
| Nom d'expédition des Nations Unies: | Solides contenant un liquide inflammable, NSA, (contient: 2-méthylpentane, naphta à point d'ébullition bas) |
| Classe (s) de danger pour le transport: | Classe 4.1 |
| Groupe d'emballage: | II |
| Dangers environnementaux: | Aucun connu |
| Précautions spéciales: | Aucun connu |
| ICAO / IATA-DGR: | Non réglementé (voir la disposition spéciale A46) |
| IMDG: | Non réglementé (voir la disposition spéciale 216) |

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

États-Unis et État fédéral

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

| | | | | | |
|--|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312 | <u>Aigu</u> Oui | <u>Chronique</u> Oui | <u>Feu</u> Oui | <u>Pression</u> Non | <u>Réactif</u> Non |
|--|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|

| | | | |
|---|--|-----------------------|---|
| <u>Composants</u> | <u>CERCLA / SARA Sec 302</u> <u>Substance dangereuse RQ</u> | <u>EHS TPQ</u> | <u>SARA Sec. 313</u> <u>Libération toxique</u> |
| Les composants ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund. | | | |

| | | |
|------------------------------|-------------|---|
| Classifications NFPA: | Santé: | 2 |
| | Feu: | 3 |
| | Réactivité: | 0 |

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer au benzène, à l'éthylbenzène et au naphtalène qui sont connus dans l'État de Californie pour causer le cancer, et au toluène et au benzène qui sont connus dans l'État de Californie pour causer des anomalies congénitales et / ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, visitez le site www.p65warnings.ca.gov.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR et la FDS contient toutes les informations requises par le CPR.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.
Dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL₅₀ = Dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

| | |
|------------------------------------|--|
| Date de révision: | 4 mars 2022 |
| Numéro de révision: | 5 NA |
| Remplace: | 24 septembre 2018 |
| Autre: | Anglais vers français; 14 mars 2022 |
| Indication des changements: | Article 8 mis à jour ; ajout de pictogrammes EPI. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS) |

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.